

LE JARDIN DES SAULES

Lorsque l'on longe le Sentier des Saules, l'on se sent soudain transporté dans un contexte différent, loin de la circulation et des intensités urbaines du quotidien. Au bord de l'eau, tout paraît plus calme, plus "sympa", le lieu étant à la fois propice à la promenade, la course à pied, la lecture ou la baignade. Si l'ambiance générale s'active et se transforme au fil de la journée et des saisons, elle dépend avant tout d'un élément fondamental, maître de ce milieu : le Rhône. Menaçant de sortir de son lit et de submerger la rive, il peut métamorphoser ce cadre paisible en véritable champ de mines, contraignant autant les usages que les accès selon son niveau de débordement.

Par son peu d'aménagements construits et sa proximité avec la pointe de la Jonction, notre site détient un rapport privilégié à l'eau et est constamment soumis à des inondations de plus ou moins grande ampleur.

Néanmoins, au-delà de la contrainte, ces inondations peuvent-elles devenir bénéfiques pour la population et apporter une nouvelle manière d'habiter l'endroit ? Imaginons un instant que les crues puissent non seulement renforcer les usages existants, mais aussi créer un cadre d'échanges, de partages et de loisirs inédits :

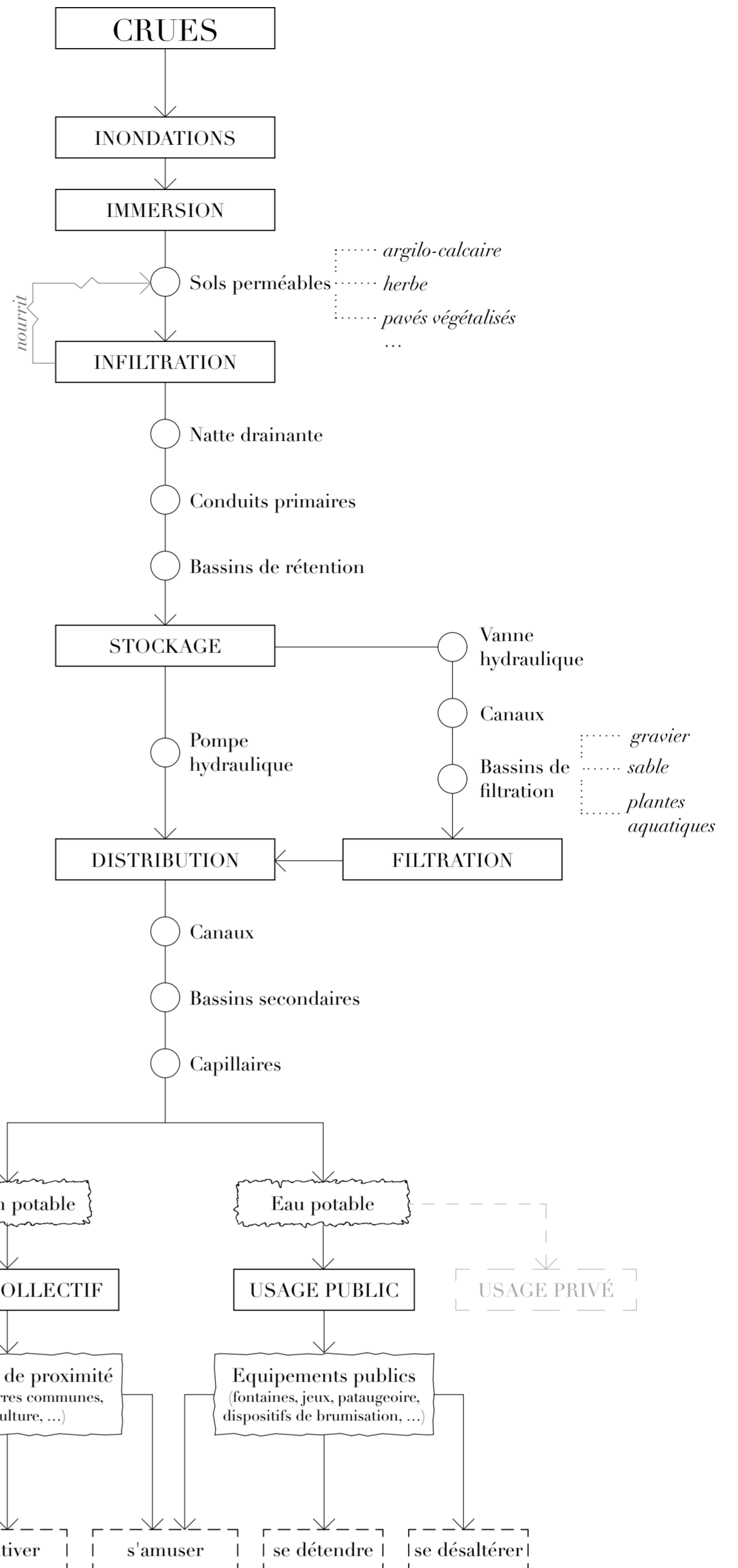
Récupérée au niveau du sol, l'eau s'infiltre dans un système qui l'achemine et la stocke vers différents bassins de rétention. Passant à travers des conduits, des piscines, des canaux et des capillaires, l'eau est ensuite redistribuée vers des installations collectives qui fleurissent sur la place goudronnée, autrefois parcelle des tpg. L'on voit ainsi apparaître des jardins communautaires, des potagers, des terrasses de légumes, dédiés tant à la permaculture qu'au développement des écosystèmes locaux. Gérés collectivement, ces jardins disposent également de deux serres à taille humaine qui permettent la culture de produits sensibles aux variations de températures et sont alimentées en eau par le même dispositif d'arrosage.

L'eau du fleuve extraite à quelques mètres en contre-bas permet donc d'enrichir les sols et leurs plantations mais peut aussi être utilisée comme moyen de rafraîchissement, notamment pendant la période estivale.

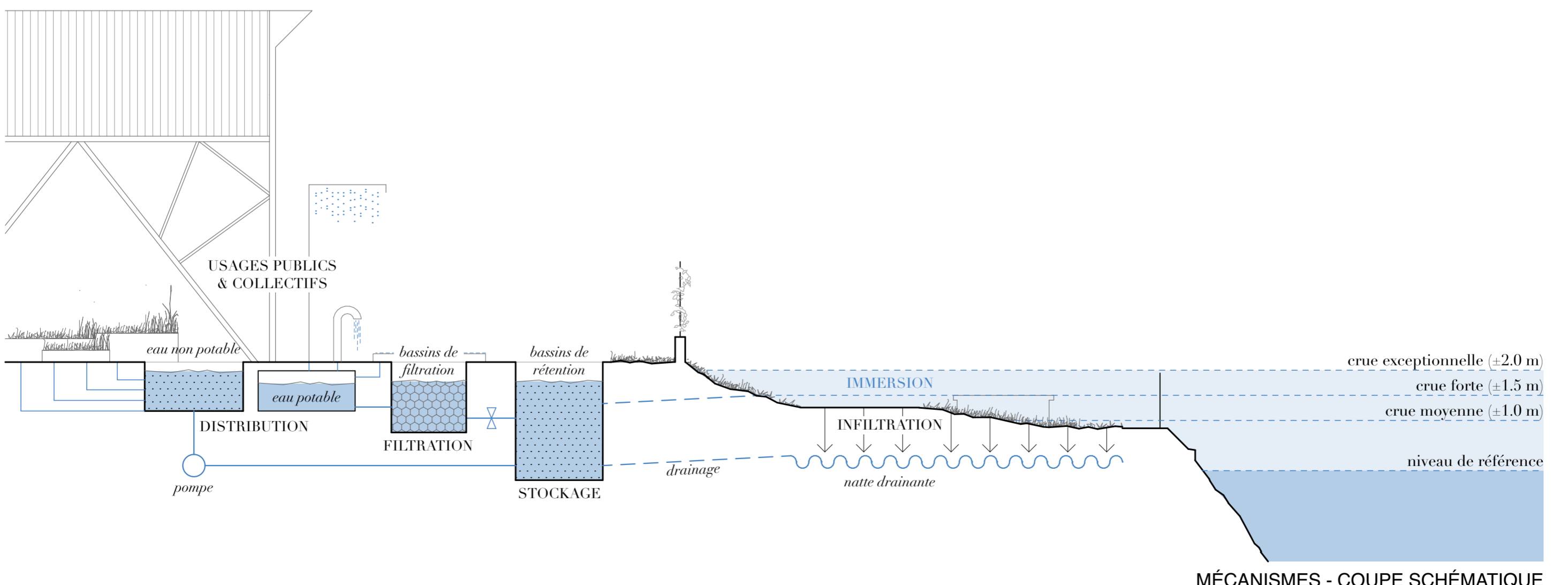
À cet effet, plusieurs aménagements s'installent sur le rivage et sur la place de façon ponctuelle, comme une pataugeoire, des fontaines à eau, des installations de brumisations et divers autres espaces ludiques pour les enfants. Lors de fortes chaleurs d'été, ce dispositif améliore le bien-être des usager.ère.s et renforce le caractère convivial et festif de l'ensemble.



PHOTOGRAPHIE HISTORIQUE (ca. 1910-1920)



CONCEPT - ORGANIGRAMME



MÉCANISMES - COUPE SCHÉMATIQUE